Envoyé en préfecture le 09/07/2021
Reçu en préfecture le 09/07/2021
Affiché le 09/07/2021
ID : 031-200072643-20210705-2021142-DE

cœur & coteaux
COMMINGES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

N°2021-142

Objet : Prescription de la révision allégée n° 1 du PLU de Saint-Gaudens

Conseillers communautaires		EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
En exercice	140	
Présents	96	Date de la convocation : 25 juin 2021
Suffrages exprimés	117	

L'an deux mille vingt et un, le cinq juillet, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux Comminges se sont réunis en Conseil Communautaire, à Villeneuve de Rivière, sur la convocation qui leur a été adressée.

Présents / Excusés / Absents / Procurations / Suppléances

	Commune	Nom	Prénom	
1	*AGASSAC*	ANE	Serge	Procuration à DAVEZAC Alain
2	*ALAN*	BEAUSOR	Francis	Suppléé par BRANA Guillaume
3	*AMBAX*	MIQUEL	Daniel	Présent
4	*ANAN*	BRIOL	Laurent	Présent
5	*ASPRET-SARRAT*	ABADIE	Claude	Présent
6	*AULON*	DURROUX	Jean-Claude	Présent
7	*AURIGNAC*	LOSEGO	Jean-Michel	Présent
8	*AURIGNAC*	FLAMBEAUX	Émilie	Présente
9	*AUSSON*	BARRAU	Yves-Pierre	Présent
10	*BACHAS*	BRINI	Bouziane	Absent
11	*BALESTA*	DASQUE	Jean-Charles	Présent
12	*BENQUE*	LASSERRE	Jean-Claude	Présent
13	*BLAJAN*	CASTEX	Jean-Bernard	Suppléé par CAVAILLE Jean-Claude
14	*BOISSÈDE*	FRECHOU	Alain	Présent
15	*BORDES DE RIVIÈRE*	CAPERAN-LORENZI	Geneviève	Absente
16	*BOUDRAC*	CLARENS	Gilles	Absent
17	*BOULOGNE SUR GESSE*	BOUBEE	Alain	Présent
18	*BOULOGNE SUR GESSE*	CAUBET	Fabienne	Présente
19	*BOULOGNE SUR GESSE*	ADOUE	Jérôme	Présent
20	*BOUSSAN*	BOUBE	Patrick	Suppléé par LAPUYADE Didier
21	*BOUZIN*	PASSAMENT	Alain	Présent
22	*CARDEILHAC*	BOYER	Raymond	Présent
23	*CASSAGNABÈRE-TOURNAS*	VIGNES	Philippe	Présent
24	*CASTELGAILLARD*	LARRIEU	Christiane	Suppléée par DUCLOS Robert
25	*CASTERA VIGNOLLES*	POUZOL	Thierry	Présent
26	*CAZAC*	PRIAULT	Françoise	Présente
27	*CAZARIL-TAMBOURÈS*	LEFRANC	Gérard	Absent
28	*CAZENEUVE-MONTAUT*	TESSER	Christian	Présent
29	*CHARLAS*	DUCLOS	Jean-Pierre	Procuration à Raymond BOYER
30	*CIADOUX*	TOUBERT	Thierry	Présent

Envoyé en préfecture le 09/07/2021
Reçu en préfecture le 09/07/2021
Affiché le 09/07/2021
ID : 031-200072643-20210705-2021142-DE

31	CLARAC	MANENT-MANENT	Jean-Paul	Présent
32	COUEILLES	FABARON	Bernard	Absent
33	CUGURON	SANTAMARIA	Christine	Présente
34	EOUX	REY	Monique	Présente
35	ESCANECRABE	ARSEGUET	Jean-Claude	Absent
36	ESPARRON	MASSARIN	André	Présent
37	ESTANCARBON	SOUPENE	Daniel	Présent
38	FABAS	DAMIENS	Gérald	Présent
39	FRANQUEVIELLE	NICOLAS	Virginie	Procuration à FOURTIES Gilles
40	FRONTIGNAN-SAVÈS	SALLES	Thierry	Absent
41	GENSAC DE BOULOGNE	SABATHE	Daniel	Absent
42	GOUDEX	MANAVIT	Laurent	Présent
43	LABARTHE-INARD	ALBENQUE	Jacques	Suppléé par FRANCO Guy
44	LABARTHE-RIVIERE	VOUGNY	Claire	Procuration à DAVAND Sébastien
45	LABARTHE-RIVIERE	DAVAND	Sébastien	Présent
46	LABASTIDE-PAUMÈS	BRUMAS	Catherine	Présente
47	LALOURET-LAFFITEAU	LAFFORGUE	Jean-Claude	Présent
48	LANDORTHE	CORTINAS	Lucienne	Présente
49	LANDORTHE	RAMOS	Jacqueline	Présente
50	LARCAN	FOURMENT	Henri	Suppléé par ROGER Isabelle
51	LARROQUE	RENON	Jean-Louis	Suppléé par GRAMOND Robert
52	LATOUE	BOSC	Pierre	Présent
53	LE CUING	DUPUY	David	Présent
54	LECUSSAN	MALET	Bernard	Présent
55	LES TOURREILLES	SARRAQUIGNE	Denis	Présent
56	LESPITEAU	AUBERDIAC	Michel	Présent
57	LESPUGUE	FOIX	Jean-François	Présent
58	LIEOUX	BARUTAUT	Alain	Présent
59	LILHAC	SIOUTAC	Gilbert	Présent
60	L'ISLE EN DODON	WELTER	Lionel	Procuration à Julien LACROIX
61	L'ISLE EN DODON	GAUTHIER	Chrystelle	Procuration à MONFERRAN Michel
62	L'ISLE EN DODON	MONFERRAN	Michel	Présent
63	LODES	BERREBI	Véronique	Présente
64	LOUDET	ATHIEL	Hervé	Absent
65	MARTISSERRE	TOULON	Maryse	Présente
66	MAUVEZIN	PLANTE	Thierry	Procuration à MANAVIT Laurent
67	MIRAMBEAU	DE MARCHI	Josiane	Présente
68	MIRAMONT DE COMMINGES	VIGNEAUX	Laure	Présente
69	MOLAS	MEDOUS	Joëlle	Présente
70	MONDILHAN	GASPARD	Joseph	Présent
71	MONTBERNARD	COUMES	Pascal	Présent
72	MONTESQUIEU-GUITTAUT	ALVIN	Philippe	Présent
73	MONTGAILLARD SUR SAVE	CHAINET	Julien	Excusé
74	MONTMAURIN	AMIEL	Gabriel	Présent
75	MONTOULIEU SAINT-BERNARD	SORS	Camille	Présent
76	MONTRÉJEAU	MIQUEL	Eric	Absent
77	MONTRÉJEAU	DUMOULIN	Maryse	Procuration à Philippe BRILLAUD
78	MONTRÉJEAU	BRILLAUD	Philippe	Présent
79	MONTRÉJEAU	TARISSAN	Martine	Procuration à Alain FRECHOU
80	MONTRÉJEAU	CAPOMASI	Michel	Présent
81	NÉNIGAN	CRESPIN	Damien	Absent
82	NIZAN SUR GESSE	SOLLE	Mathieu	Absent
83	PÉGUILHAN	LAURENTIES-BARRERE	Céline	Présente
84	PEYRISSAS	LOUBEYRE	Guy	Présent
85	PEYROUZET	LAGRANGE	Philippe	Présent
86	POINTIS-INARD	TREINQUE	Didier	Présent
87	PONLAT-TAILLEBOURG	FOURTIES	Gilles	Présent

Envoyé en préfecture le 09/07/2021
Reçu en préfecture le 09/07/2021
Affiché le 09/07/2021
ID : 031-200072643-20210705-2021142-DE

88	PUYMAURIN	BIASON	Valentin	Présent
89	RÉGADES	GASTO	Marlène	Procuration à Magali GASTO OUSTRIC
90	RIEUCAZE	CAZAUX	Jean-François	Absent
91	RIOLAS	DUPRAT	Michel	Présent
92	SAINT-ANDRE	CASTETS	David	Présent
93	SAINT-ELIX SEGLAN	SUSPENE	Nicolas	Suppléé par Danielle ADER
94	SAINT-FERRÉOL	BOUAS	Thierry	Absent
95	SAINT-FRAJOU	DAVEZAC	Alain	Présent
96	SAINT-GAUDENS	DUCLOS	Jean-Yves	Présent
97	SAINT-GAUDENS	GASTO OUSTRIC	Magali	Présente
98	SAINT-GAUDENS	SOUYRI	Jean-Luc	Procuration de Marie-Pierre BITEAU
99	SAINT-GAUDENS	RAULET	Isabelle	Procuration de Didier LACOUZATTE
100	SAINT-GAUDENS	HEUILLET	Eric	Absent
101	SAINT-GAUDENS	CAZES	Josette	Présente
102	SAINT-GAUDENS	PINET	Alain	Procuration à Céline RICOUL
103	SAINT-GAUDENS	RIERA	Evelyne	Procuration à Manuel ISASI
104	SAINT-GAUDENS	GUILLERMIN	Joël	Procuration à Béatrice MALET
105	SAINT-GAUDENS	BITEAU	Marie-Pierre	Présente
106	SAINT-GAUDENS	SAFORCADA	Pierre	Présente
107	SAINT-GAUDENS	MALET	Béatrice	Présente
108	SAINT-GAUDENS	AGNES	Jean-François	Présente
109	SAINT-GAUDENS	NAVARRE	Annie	Procuration à Céline LAURENTIES
110	SAINT-GAUDENS	PUYMEGE	Vincent	Absent
111	SAINT-GAUDENS	RICOUL	Céline	Présente
112	SAINT-GAUDENS	ISASI	Manuel	Présent
113	SAINT-GAUDENS	ANTUNES	Arminda	Procuration à CAZES Josette
114	SAINT-GAUDENS	LACOUZATTE	Didier	Présent
115	SAINT-GAUDENS	FINI	Laura	Excusée
116	SAINT-GAUDENS	CAMPO-CASTILLO	Benoît	Absent
117	SAINT-GAUDENS	LOUIS	Yves	Présent
118	SAINT-GAUDENS	FAUVERNIER	Annabelle	Présente
119	SAINT-GAUDENS	IMBERT	Frédéric	Procuration à Annabelle FAUVERNIER
120	SAINT-IGNAN	ROUEDE	Elisabeth	Présente
121	SAINT-LARY-BOUJEAN	FARRE	Régis	Présent
122	SAINT-LAURENT-SUR-SAVE	PITOUT	Daniel	Présent
123	SAINT-LOUP EN COMMINGES	BOUZIGUES	Denis	Présent
124	SAINT-MARCET	MILLET	Chantal	Absente
125	SAINT-PÉ-DELBOSC	FORTASSIN	Jean-Pierre	Absent
126	SAINT-PLANÇARD	FONTANEAU	Marie-Hélène	Procuration à Magali GASTO OUSTRIC
127	SALHERM	de GAULEJAC	Michel	Présent
128	SAMAN	LACROIX	Julien	Présent
129	SAMOUILLAN	DANGLA	Jean-Paul	Présent
130	SARRECAVE	BOUBEE	Evelyne	Procuration à Régis FARRE
131	SARREMEZAN	ENEL	Catherine	Présente
132	SAUX ET POMARÈDE	SANSONETTO	Evelyne	Présente
133	SAVARTHÈS	GILLY	Martine	Présente
134	SÉDEILHAC	CASTERAN	Philippe	Excusé
135	TERREBASSE	FERRERE	Jean	Présent
136	VALENTINE	NADALET	Marie	Présente
137	VILLENEUVE DE RIVIÈRE	SUBRA	Émilie	Procuration à Nadine VERDIER
138	VILLENEUVE DE RIVIÈRE	HERY	Patrick	Présent
139	VILLENEUVE DE RIVIÈRE	VERDIER	Nadine	Présente
140	VILLENEUVE-LÉCUSSAN	BATMALE	Lionel	Absent

Secrétaire de séance : Céline LAURENTIES-BARRERE

Envoyé en préfecture le 09/07/2021
Reçu en préfecture le 09/07/2021
Affiché le 09/07/2021
ID : 031-200072643-20210705-2021142-DE

Délibération
N° 2021-142

PRESCRIPTION DE LA REVISION ALLEGEE N° 1 DU PLU DE LA VILLE DE SAINT-GAUDENS

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.153-31 à L. 153-34 ;

Vu le transfert de la compétence PLU et carte communale à la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges, en date du 1er janvier 2017, conformément à la loi NOTRe du 7 août 2015 ;

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 16 mars 2017 ayant approuvé le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Gaudens ;

Monsieur le Vice-Président Jean FERRERE présente le motif qui justifie la révision « allégée » du PLU, à savoir :

La déchetterie exploitée par le SIVOM Saint-Gaudens, Montréjeau, Aspet, Magnoac (SGMAM), située rue Bouéry, arrivant à saturation et étant obsolète, le SGMAM envisage son agrandissement et son réaménagement sur site.

Le projet est prévu pour atteindre les objectifs suivants :

- ✓ Optimiser le fonctionnement du site ;
- ✓ Développer des activités liées au réemploi ;
- ✓ Agrandir le site pour collecter de nouveaux produits ;
- ✓ Maitriser les coûts de gestion des déchets ;
- ✓ Respecter et répondre à la règlementation.

L'extension du site se ferait sur la parcelle n° 38, adjacente de la parcelle n° 39 qui accueille actuellement la déchetterie, propriété du SGMAM.

La parcelle n°38 est actuellement classée en zone agricole (A) du PLU et la parcelle n°39 en zone UX, secteur dédié aux activités économiques.

Le projet d'évolution du PLU, consiste à reclasser la parcelle n°39 en zone UE du PLU, dédiée à l'accueil des équipements publics et à classer la n°38 également en zone UE, en réduisant de fait la zone A, sur une surface d'environ 7 800 M². Ce classement homogène de l'ensemble du site, sur la base d'un règlement autorisant ce type d'activité permettra une gestion cohérente de l'activité. La procédure prévoira aussi une analyse du règlement de la zone afin de vérifier que celui-ci ne pose pas de problème pour autoriser les futurs aménagements et constructions liés à l'activité de déchetterie et éventuellement une évolution de celui-ci.

En conséquence, cette évolution ayant uniquement pour objet de réduire une zone agricole sans qu'il soit porté atteinte aux orientations définies par le projet d'aménagement et de développement durables (PADD), répond à la procédure du PLU prévue à l'article L.153-34 du code de l'urbanisme, dite de révision allégée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DÉCIDE :

- **DE PRESCRIRE** la révision « allégée » n° 1 du PLU de la commune de Saint-Gaudens ;
- **D'APPROUVER** l'objectif développé par Monsieur le Vice-président ;
- **DE FIXER** les modalités de concertation ayant pour objectifs d'assurer une bonne information et la participation de la population comme suit :
  - Mise à disposition du public d'un cahier de recueil des observations au siège du SIVOM et à la Mairie de Saint-Gaudens ;
  - Installation de panneaux d'exposition en mairie et au siège du SIVOM ;

Envoyé en préfecture le 09/07/2021
Reçu en préfecture le 09/07/2021
Affiché le 09/07/2021
ID : 031-200072643-20210705-2021142-DE

- Insertion dans le bulletin municipal sur le site Internet de la commune de Saint-Gaudens et de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux Comminges d'un article présentant l'avancement du projet de révision « allégée » du PLU ;

- **DE SOLLICITER** l'assistance d'HGI/ATD31 (agence technique départementale de la Haute-Garonne) en tant qu'assistant à maître d'ouvrage ;

Les crédits destinés au financement des dépenses afférentes à la révision « allégée » du PLU seront inscrits au budget de l'exercice considéré (chapitre 20 - exercice 2021) ;

La présente délibération sera transmise à Madame la Sous-préfète de la Haute-Garonne, arrondissement de Saint-Gaudens et notifiée aux Personnes Publiques Associées (PPA) mentionnées aux articles L.132-7 et L.132-9 du code de l'urbanisme, à savoir :

- À la Présidente du Conseil Régional Occitanie ;
- Au Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne;
- Aux Présidents de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et de la Chambre d'Agriculture ;
- Au Président du PETR du Pays Comminges-Pyrénées, chargé du schéma de cohérence territoriale (SCOT) ;

La Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) Occitanie sera sollicitée dans le cadre d'une demande d'examen au cas par cas, pour savoir si une évaluation environnementale est nécessaire.

Conformément aux articles R. 153-20 et R.153-21 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Saint-Gaudens et au siège de la Communauté de Communes durant un délai d'un mois et d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Elle sera, en outre, publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté de communes.

POUR :	**117**
CONTRE :	**/**
ABSTENTIONS :	**/**

ADOPTÉ

Fait et délibéré le 05 juillet 2021
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

La Présidente,
Magali GASTO OUSTRIC

Envoyé en préfecture le 09/07/2021
Reçu en préfecture le 09/07/2021
Affiché le 09/07/2021
ID : 031-200072643-20210705-2021142-DE